

Après la désertification estivale annuelle, où certains d'entre nous ont pu profiter de cette inquiétante météorologie, n'oublions pas les dommages imputables à cette sécheresse, dommages particulièrement ressentis par le monde agricole. Nos jardins normalement luxuriants et productifs à cette époque sont eux aussi en attente d'eau. L'avenir nous promet des épisodes encore plus marqués. Il est aujourd'hui notoire qu'il en va de notre responsabilité individuelle, il est nécessaire de veiller à nos comportements quotidiens.

Maintenant, il s'agit de la rentrée scolaire. Quelques changements à l'école. Le nombre d'élèves (127 inscrits ce jour / 135 à la rentrée 2018) ne cesse de baisser d'année en année, L'inquiétude monte quant à la conservation de notre sixième classe. L'organisation de l'école et celle de la garderie restent identiques en termes d'horaires et d'accompagnement. Les agents sont toujours au nombre de 7 pour le service de cantine. Les départs de Mmes Corinne Heurtebise et Khalijé Basquin sont compensés par les arrivées de Mmes Céline Lévêque et Béatrice Moindron.

La salle municipale a fait l'objet de travaux d'aménagements et d'agrandissement durant l'été. Les huisseries notamment ont pu être entièrement changées, pour un équipement moins énergivore. Restent des travaux de finitions, qui sont prévus lors des vacances de la Toussaint.

Autre chantier de ces prochains mois, la sécurisation de la circulation piétonne le long de la rabine aux fourteaux. Lors du dernier conseil municipal, on a constaté l'impossibilité d'engager le programme prévu, faute d'obtention d'aides financières. Aussi, nous repensons le projet avec nos propres moyens, évidemment plus modestes. L'expression citoyenne sur ce sujet a formulé le souhait d'une concertation des habitants. Le projet a été pensé avec les financements. Nous allons présenter nos intentions pour adapter ce projet. C'est donc lors d'une réunion publique (cf ci-dessous) que nous pourrions modifier ou valider les dispositions envisagées.

Bonne rentrée à tous,

Philippe Monnerie
Maire

FORUM DES ASSOCIATIONS VENDREDI 06 SEPTEMBRE A 18 HEURES A LA SALLE DES SPORTS

SOIREE PIZZA FILM
PLACE POULAIN
7 SEPTEMBRE
18H30



AMENE TA PIZZA
FOUR A BOIS SUR PLACE
COURT METRAGES ET FILM A LA NUIT

STIC

CAFEINE

COMITE DES FETES

NAISSANCES

ÉTAT CIVIL



Marley, Wendyida, Louise, Tymalia FRANÇOIS
Née le 12 juillet 2019 à Rennes

Victor, Pascal, Gérard TIMONNIER
Né le 15 juillet 2019 à Rennes

Angèle, Monique, Hélène BOULO
Né le 22 août 2019 à Rennes

Avertissement: tout parent ne souhaitant pas voir figurer dans l'état civil de l'Echo la naissance de son enfant ou le décès d'un proche et tout couple ne désirant pas voir publier l'avis de mariage est prié d'avertir la Mairie: mairie@stgi.fr

Une réunion publique est organisée

Le lundi 09 septembre

À 18H30

À la salle communale

Pour aborder le projet de circulation du
centre bourg
et recueillir vos avis.

Nous vous y attendons nombreux.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2019

(compte rendu complet disponible sur www.stqi.fr)

COMPTE-RENDU REUNION DU 28 MAI 2019

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE EN AGGLOMERATION

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2018/100 du 18 décembre 2018, le Conseil Municipal a validé le projet suivant de travaux pour la sécurisation de l'agglomération et de l'accès à l'Ecole communale :

- la limitation à 30 km/h du Cimetière à l'ancienne Poste tout le long de l'axe départemental n°25 traversant le bourg, en accompagnement de la réhabilitation des priorités à droite sur la totalité de ce trajet ;
- la pose de panneaux clignotants amont et aval ou d'un radar pédagogique signalant le groupe scolaire ;
- la création d'un trottoir le long du mur de l'Ecole communale afin de sécuriser le cheminement piéton à cet endroit et de permettre la sortie des enfants à droite du véhicule ;
- l'aménagement du trottoir du parking du calvaire de la Rabine aux Fouteaux jusqu'à l'entrée de la rue de la Scierie ;
- l'aménagement de la rue Rocheclos dont l'un des accès débouche sur le piétonnier de l'Ecole communale et présente un risque pour les riverains.

Ce projet finalise les travaux de la Commission « Voirie » du 6 novembre et du 13 décembre 2018 sur la base de la première étude réalisée en février 2018 avec l'Agence Routière Départementale. Cette validation était conditionnée à l'attribution de la DETR.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que

- l'Etat nous a notifié, par courrier reçu le 12 juin, ne pas avoir retenu ce dossier DETR au titre de l'exercice 2019 (contrairement à celui de la restructuration et de l'extension de la Cantine). Il est possible de présenter une nouvelle demande à l'autonome 2019 pour l'année 2020 sous réserve que ce projet n'est pas fait l'objet d'un commencement d'exécution juridique (signature du devis) ;
- le Département a examiné lors de sa commission permanente du 24 juin notre demande de subvention au titre des recettes des amendes de police 2019. 8 7 92 € ont été attribués sous réserve de réalisation du projet initial, projet qui n'a pas été retenu au titre de la DETR 2019.

En conséquence, le plan de financement indique un reste un charge de 63 623.80 € soit l'intégralité du montant des travaux.

Le reste à charge n'est pas supportable par les finances communales en l'absence de DETR.

Monsieur le Maire propose de mobiliser les 23 000.00 € TTC d'autofinancement prévus au Budget Primitif 2019 pour réaliser, en complément de travaux en régie, des aménagements visant la séparation piétons/véhicules. Ces aménagements, sur le modèle de ce qui a été mis en place avec les jardinières et les barrières, seront arrêtés par la Commission Communale pour une réalisation d'ici la fin de l'année 2019.

En complément, Monsieur le Maire propose la mise en place d'un groupe de travail ouvert aux administrés visant à la réalisation d'un cahier des charges pour une étude globale de l'entrée Est de l'agglomération sur le principe de la démarche ADDOU (1/Déambulation sur la commune, 2/Travaux en ateliers animés, 3/Définir les grands principes, 4/Propositions d'aménagement, 5/Adéquation du projet avec les propositions, 6/Conformité de la réalisation). A l'issue des débats,

En raison de la proximité des échéances électorales, la future équipe municipale devra porter ce projet en ayant conscience cependant que les dossiers doivent être déposés en novembre/décembre pour une réalisation l'année suivante (novembre/décembre 2019 pour 2020 ou novembre/décembre 2020 pour 2021). Ce projet ne peut pas faire l'objet d'un commencement d'exécution juridique avant que le dossier de subvention ne soit déclaré complet par les services de l'Etat (signature du devis).

Cette inquiétude sur la sécurité dans l'agglomération a fait l'objet d'une quarantaine courriers d'administrés exigeant une concertation ainsi que la réalisation de travaux en urgence. Monsieur le Maire précise que cette inquiétude est partagée ce que démontre ce projet lancé depuis février 2018, les aménagements déjà réalisés en ce sens sur la liaison reliant les Vignes à l'entrée du Clos de l'Epine ainsi que le rétrécissement devant l'Ecole. Ces aménagements donnent entière satisfaction.

Monsieur le Maire regrette qu'aucune demande de rendez-vous en Mairie n'ait été sollicitée par les personnes à l'initiative du boitage sur la commune. L'ensemble des éléments communiqués sur le site internet, à l'affichage et sur le bulletin municipal aurait pu être précisé lors de cet échange afin de rassurer ces personnes. Ce procédé sans demande de rendez-vous préalable est ressenti par les élus comme un manque de respect pour la fonction de Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, **NE DONNE PAS SUITE**, en l'absence de soutien financier de l'Etat, au projet de sécurisation de l'agglomération arrêté par délibération n° 2018/100;

VALIDE la mobilisation des 23 000.00 € TTC prévus en autofinancement au Budget primitif 2019 pour la réalisation d'aménagements ayant pour objet la séparation piétons/véhicules d'ici la fin de l'année ;

ADOpte le principe de création d'un groupe de travail ouvert aux administrés visant à la réalisation d'un cahier des charges pour une étude globale sur un aménagement de l'entrée Est de l'agglomération.

AD'AP - PHASE 2019

DEVIS POUR MISE EN CONFORMITÉ PMR

Dans le cadre du programme de travaux prévus sur l'année 2019 à l'Agenda Accessibilité Programmée 2019-2021, Monsieur le 1er Adjoint présente les devis établis pour la partie qui n'est pas réalisée en régie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **RETIENT**, pour un montant HT de 3 085.00 €, le devis de l'entreprise SMR de Melesse pour la fourniture et la pose de 75 ml de profils plats de marche, de 13 ml de bandes podotactiles granitées et de 39 ml de bandes de contremarche.

REPORTE sa décision sur les devis concernant les mains courantes en précisant qu'une demande de dérogation sera déposée pour celles de l'Eglise.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2019.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE APPLICABLES AU 01/01/2020

Considérant les travaux de rénovation et d'extension de la Cantine scolaire ;

Considérant la suppression de la séparation entre la petite salle et la salle principale

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit les tarifs de location de la salle communale pour l'année 2020 :

Salle communale sans cuisine (1)	
Réunions Associations Germinoises et animations locales régulières	gratuit
Vin d'honneur	60 €
Particuliers de la commune	150 €
Associations et Particuliers hors commune	300 €

Salle communale + cuisine (1)	40 couverts	+ de 40 couverts
	Particuliers de la commune	275 €
Associations et Particuliers hors commune	400 €	
Tarif spécial Nouvel An (compris petite salle)	600 €	

30.00 € d'arrhes seront encaissés à la signature du pré-contrat lors de la réservation.

La caution déposée avant la location est fixée à 300 €

(1) Pour une seconde journée de location, application d'un demi-tarif.

SUITE PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2019

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur www.stgi.fr)

TARIFS CANTINE – GARDERIE PERISCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

Monsieur le Maire rappelle que, par décret 2016-753 du 29 juin 2006, les collectivités territoriales qui ont la charge de la restauration scolaire dans l'enseignement public peuvent fixer le prix du service de restauration dans la limite où ce prix n'est pas supérieur au coût des charges supportées par usager.

Considérant l'analyse financière du service cantine pour l'année 2018 laissant apparaître un déficit d'un montant de 79 695.87 € représentant 343% de la capacité d'autofinancement de la commune;

Considérant les travaux de rénovation et d'extension de la Cantine scolaire ;

Considérant que les tarifs de la Cantine scolaire ont été maintenu pour l'année scolaire 2018/2019 ;

Considérant la proposition d'une augmentation modérée des tarifs de la Cantine scolaire représentant une augmentation annuelle de 14 € pour un enfant fréquentant tout les jours le service ;

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

FIXE comme suit les prix du repas de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2019/2020 :

TARIFS CANTINE	290 €	310 €	330 €	370 €	400 €	430 €
TRANCHE DE QUOTIENT FAMILIAL	QF=600	601 = QF=750	751 = QF<900	901 = QF= 1200	1201=QF = 2 500	QF>2 500 Hors commune

PRECISE QUE :

- la non communication du Quotient Familial entraîne de facto l'application du tarif de la dernière tranche ;

- le prix du repas est fixé à 4.30 euros pour les enfants résidents dans les communes extérieures à Saint-Germain-sur-Ille. Pour les familles ne disposant pas d'école sur leurs communes de résidence le quotient familial est cependant pris en compte en raison de l'absence d'alternative pour ces familles et par l'obligation pour les communes ne disposant pas d'école de prendre en charge les frais de scolarité ;

- le prix du repas est fixé à 4.30 € pour le personnel enseignant de l'Ecole Publique de St-Germain-sur-Ille;

- le prix du repas sans inscription ou ayant fait l'objet d'une inscription après le jeudi de la semaine précédente est majoré de 50% ;

- un repas non annulé le jeudi de la semaine précédente est facturé sauf conditions exceptionnelles (absence à l'école pour maladie, instituteur malade...);

- les repas devront faire l'objet d'une confirmation d'inscription lors d'un mouvement de grève à l'école. En l'absence de confirmation d'inscription, le prix du repas est majoré de 50 %.

MAINTIENT comme suit les tarifs garderie scolaire pour l'année scolaire 2019/2020 :

• **7h20 à 8h15** : 1.20 € par enfant;

• **16h45 à 18h00** :

2.00 € par enfant de Maternelles inclus le goûter

1.50 € par enfant d'Elémentaires

• **18h00 à 18h45** : 1.00 € par élève de Maternelles et d'Elémentaires s'ajoutant au tarif « 16h45 -18h00 »

• **Dépassement des horaires** : 15.00 € par enfant s'ajoutant aux tarifs de base.

VAL D'ILLE - AUBIGNÉ

AVIS SUR PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Monsieur le Maire soumet à l'avis du Conseil Municipal le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) présenté lors de la dernière réunion.

Depuis 2015, la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV), rend obligatoire la réalisation d'un PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire) aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

Le PCAET est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. A la fois stratégique et opérationnel, le programme d'actions s'inscrit dans le contexte global visant à contenir le réchauffement climatique sous la barre des +2°C, à s'adapter au changement climatique déjà en cours, et à préserver la qualité de l'air.

La Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné a officiellement lancé l'élaboration de son PCAET en mars 2017. Il est constitué :

• d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre du territoire, présenté au bureau du 17 novembre 2017;

• des objectifs stratégiques et opérationnels en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique, présentés au bureau du 22 décembre 2017 ;

• un plan d'actions articulé autour de 7 orientations, déclinées en action.

- Accompagner la massification du bâtiment durable (en lien avec PLRH)

- Produire des ENR par la valorisation durable des ressources locales et des projets citoyens

- Mettre en œuvre un aménagement durable du territoire (en lien avec PLUi et PLH)

- Faire évoluer l'agriculture vers plus d'autonomie et de diversification pour réduire son impact sur les émissions de GES et de polluants et valoriser son rôle pour le stockage du C et la production d'ENR

- Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour renforcer la résilience du territoire (en lien avec la TVTB et la compétence eau)

- Mobiliser pour la transition énergétique et écologique

- Faciliter les mobilités durables (schéma a part)

• une évaluation environnementale, réalisée par le Bureau d'Etudes Biotope, également retenu pour l'évaluation environnementale du PLUi (marché commun);

• un dispositif de suivi et d'évaluation, intégré au plan d'actions et à l'évaluation environnementale.

Le budget prévisionnel total est de 1 937 786 €.

L'élaboration du PCAET a été menée en interne et s'est appuyée sur différentes instances et différents outils, permettant de partager le diagnostic et de co-construire les objectifs et le plan d'actions. L'enjeu est de mobiliser sur le long terme à la fois les services, les élus et les acteurs locaux.

Le PCAET vient en parallèle au PLH, au Schéma des Déplacements, au PLUi, et au Schéma Trame Verte et Bleue. Ces plans et schémas ont été menés en parallèle, en veillant à faire le lien à chaque étape et à mutualiser au maximum les travaux.

Le projet de PCAET ainsi que le rapport d'évaluation environnementale seront transmis à l'autorité environnementale qui aura alors 3 mois pour rendre un avis. La prise en compte de cet avis donnera lieu à un nouveau passage en conseil communautaire, avant de lancer la consultation publique pendant une durée de 30 jours minimum. Enfin, le projet devra être soumis à l'avis du Préfet et du Président du Conseil Régional (délai de réponse de 2 mois).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

EMET un avis favorable sur le projet de PCAET ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

EHOP

Madame MARGUERITTE donne compte rendu de sa rencontre avec l'association de covoiturage EHOP qui entreprend des actions de communication pour promouvoir ce type de déplacement.

MOBILITÉ «2025 »

Monsieur le Maire donne compte rendu au Conseil Municipal de la réunion territoriale organisée le 11 juin dernier par le Département dans le cadre de sa démarche « Mobilité 2025 ». Le projet de connexion à la RD175 dans le cadre d'une mise à 2*2 voies de Mouazé à Saint-Aubin-d'Aubigné doit inclure un pont permettant de rejoindre le futur échangeur par l'ancienne route de Saint-Aubin-d'Aubigné.

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Madame MARGUERITTE informe le Conseil Municipal que 7 jeunes ont intégré le dispositif « Argent de poche » pour cet été 2019. Il a été proposé à chaque jeune de participer à 3 missions. Un bilan de ce dispositif sera réalisé courant octobre.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal est fixé au mercredi 18 septembre 2019 à 20h.

INFORMATIONS COMMUNALES

LISTE ÉLECTORALE ET RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

Depuis le 1er janvier 2019, avec l'entrée en vigueur du REU (Répertoire Electoral Unique), toute personne peut solliciter son inscription sur les listes électorales toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6e vendredi précédant ce scrutin.

Vous pouvez également procéder à votre inscription :

- en ligne avec un compte **service-public.fr** ou via **France Connect**
- **Au Secrétariat de Mairie** en fournissant les pièces justificatives ci-jointes:
 1. Carte Nationale d'Identité ou passeport
 2. Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) - Quittance de loyer - facture de téléphone - facture EDF, GDF
 3. Une attestation d'hébergement est à fournir pour les personnes hébergées et pour les jeunes adultes vivant chez leurs parents.

Nous invitons également l'ensemble des électeurs à vérifier et à mettre à jour (changement d'adresse sur la commune, de civilité...) leur situation électorale avant les prochaines élections fixées au 15 et 22 mars 2020:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

BIBLIOTHÈQUE PETITE ENFANCE



Avec la présence de Dormette

Les  à la bibliothèque de Saint Germain sur Ille.

Mardi 10 septembre 2019: 9:30 - 10:30

Mardi 01 octobre 2019: 9:30 - 10:30

Avec leur papa, leur maman, leur nounou, les enfants de moins de 3 ans sont accueillis à la bibliothèque

TRALALÈRE LECTURES À DEUX VOIX DES ALBUMS DE FRANÇOIS SOUTIF

Gratuit - Sur inscription auprès des bibliothèques - Pour les 3-8 ans

« Tralalère », c'est le titre d'un livre de François Soutif et le titre qu'Audrey, Nathalie et Cécile, bibliothécaires à Saint Aubin d'Aubigné, Saint Germain sur Ille et Gahard, ont choisi pour vous faire partager la malice qui se dégage des albums de cet auteur-illustrateur. Venez découvrir ses histoires de petits cochons et de grands méchants loups, ses folles courses-poursuites qui courent de page en page...

« Tralalère », cela va être trop chouette !

Mercredi 23 octobre : 11h00

à la bibliothèque de Saint Aubin d'Aubigné

Mercredi 23 octobre : 16h00

à la bibliothèque de Saint Germain sur Ille

Samedi 26 octobre : 11h00 à la bibliothèque de Gahard

Samedi 5 octobre : 9h30 à 12h30 à la bibliothèque de Gahard

Mercredi 9 octobre : 15h à 18h à la bibliothèque de Gahard



INFORMATIONS GÉNÉRALES

WE-KER

Pour les jeunes de 16 à 25 ans ayant des questions sur l'orientation professionnelle, la recherche d'emploi, la formation, la santé, la mobilité, le logement, Karen Wahid, la conseillère de votre secteur, vous accueille chaque semaine sur rendez-vous au Point Accueil Emploi de St Aubin d'Aubigné, Place des Halles.



Actualité de la rentrée :

Démarrage de groupes Garantie Jeunes mi-septembre, début octobre et début décembre : accompagnement collectif et individuel pour l'accès à l'emploi ou à la formation ; entrée sous conditions, allocations mensuelles possibles.

Prise de rdv et info en contactant Karen Wahid : 07.60.84.44.16 ou kwahid@we-ker.org



COVOITURAGE SOLIDAIRE - EHOP

éhop accompagne les changements pour développer la pratique du covoiturage au quotidien en Bretagne - Pays de la Loire et contribuer ainsi à la construction d'un réseau de transport en commun citoyen, inclusif et durable, accessible à tous.

Vous souhaitez essayer le covoiturage ? rien de plus simple, il suffit de vous rendre sur ouestgo.fr, la plateforme régionale totalement gratuite et qui vous permettra de trouver des covoituteurs empruntant le même trajet que vous le matin.

ouestgo.fr met en relation **gratuitement** les covoituteurs et propose de **nombreuses fonctionnalités** :

- Covoiturations du **quotidien** (domicile-travail)
- Covoiturations **événementiels** pour se rendre sur les événements du Grand Ouest
- Covoiturations **solidaires** pour faciliter la mobilité des publics en recherche d'emploi ou les personnes isolées

ouestgo.fr permet également aux entreprises de créer et d'animer une **communauté** à leurs couleurs. éhop anime les **inscrits** et les **communautés**, **renseigne les covoituteurs**, répond aux **questions** et **pousse les mises en relation**.

Une question ? Un doute ? Appelez éhop au 02 99 35 10 77 ou rendez-vous sur <http://ehopcovoiturons-nous.fr>

Pour vous inscrire et covoiturer : <https://www.ouestgo.fr/>

éhop
SOLIDAIRES
covoiturons-nous.fr

Devenez covoituteur solidaire, pour l'insertion professionnelle, Déposez votre trajet sur ouestgo.fr !

1 voiture + 1 trajet régulier + 1 soupçon d'organisation = le soutien d'une personne que vous avez déposé.

"Faites comme moi, testez le covoiturage solidaire et donnez un coup de main quand vous voulez, quand vous pouvez !"
Mathis, 34 ans

Des questions ? Appelez éhop au 02 99 35 01 54

ouestgo.fr

INFORMATIONS GENERALES

L'ATELIER CHARPENTE DE SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE OUVRE SES PORTES

Photos © Jérôme Sevrette

Dernier site de France à construire des portes d'écluse en bois, l'atelier charpente de Saint-Germain-sur-Ille perpétue une méthode de fabrication « à l'ancienne » à l'aide de techniques et d'outils traditionnels, mais également de solutions plus contemporaines.



Propriété de la Région Bretagne, l'atelier ouvrira ses portes à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Les charpentiers vous accueilleront les samedi 21 et dimanche 22 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour plus d'informations
06 38 16 49 16
svn-vir@bretagne.bzh



ACSE 175

Vous avez un surcroît d'activité, un salarié à remplacer, ACSE 175 vous apporte des solutions grâce à la mise à disposition de personnel, la prise en charge des formalités administratives, le suivi des missions, pour des services comme : La manutention, l'entretien des locaux, la restauration, la grande distribution (Associations et entreprises) L'entretien courant, le jardinage, le bricolage (les particuliers) La surveillance d'enfants, le nettoyage des classes, l'entretien des espaces verts, la restauration collective (collectivités locales). Nous sommes votre réponse de proximité sans engagement de durée. contactez-nous pour toutes informations complémentaires.



Téléphone : 02 99 55 79 80
Mail : accueil@acse175.fr
Site Web : Acse175.com
Adresse : 32 avenue d'Armo-rique, 35830 Betton



Christine UTIEL-BELLONCLE



ACSE175

SMICTOM



CALENDRIER DE COLLECTE DES JOURNAUX DU 5 SEPTEMBRE AU 24 DECEMBRE 2019

Lauréat Territoire Zéro déchets Zéro Gaspillage, le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille et Rance ont lancé un grand programme de recyclage des papiers en 2017 à travers l'opération "La grande collecte des papiers dans les écoles". A travers une convention conclue entre l'association scolaire, la commune et le SMICTOM concerné :

- Pour chaque tonne de papier collectée, 40€ sont reversés à l'association scolaire.
 - Pour chaque tonne de journaux collectée, 70€ sont reversés à l'association scolaire.
- Dans le cadre de la convention établie entre les associations, la commune et le SMICTOM, la rémunération dépendante des tonnages collectés est partagée entre les deux associations des écoles.

Semaine	Date	Communes	Emplacements
45	7 au 12 novembre	Saint-Germain-sur-Ille	Parking du cimetière

CLIC

« L'habitat et le vieillissement ! Alors là, alors là, ma chère !... Je vais vous l'avouer, ce thème me préoccupe beaucoup en ce moment ! Ah bon ?... et pourquoi ?... Vous n'avez pas l'âge de vous intéresser à ces questions, pas vous !... vous êtes encore si jeune... vous êtes en pleine forme... et votre maison me semble en bon état ... » (extrait de la conférence décalée).

Comment rester chez soi tout en étant moins autonome ?

Quelles sont les aides possibles pour adapter son logement ?

À qui s'adresser ?

Quelles sont les diverses possibilités de logement et les solutions alternatives ?



Sensible aux questions relatives au maintien à domicile et au bien vieillir, la **commission communale Aînée et le club des aînés de Saint-Germain-sur-Ille et le CLIC de l'Ille et de l'Illet**, vous propose une conférence théâtre débat sur la thématique de l'habitat.

Cette conférence sera suivie de 5 ateliers gratuits animés par Soliha. Ces ateliers du « Bien chez soi » ont pour objectif de sensibiliser aux conséquences de la perte d'autonomie et aux solutions permettant de continuer à vivre dans un logement adapté, sain, économe, sûr et confortable.

Le 26 septembre 2019 / Salle des sports, « La Touchette » à Saint-Germain-sur-Ille à partir de 14H.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le CLIC Ille et Illet au 02.23.37.13.99

EN DIRECT DU VAL D'ILLE - AUBIGNÉ



Dimanche 22 Septembre 11H00 à 15H00
Montreuil sur Ille

En face de l'église dans un jardin au bord de l'Ille

Jazz live sur la terrasse

Bières artisanales brassées sur place

Restauration locale et pique-nique

Découverte nature « petites bêtes » pour enfants

Entrée gratuite • Association Ille émoi

www.jazz-chope-oktoberfest.blogspot.fr

Festival « LES ESCALES CURIEUSES » organisé par l'association Art campo

Guipel - La Plousière
14 - 15 septembre 2019
Événement tout public

buvette sur place

contact, infos, tarifs et réservations :
www.escalescurieuses.fr
Tarif

PASS we : 10€(gratuit pour

les enfants de moins de 12 ans)



VIE DES ASSOCIATIONS

ALLEGRO

Actualités de l'École de Musique Allegro

Ecole de Musique du Val d'Ille - Aubigné

<https://www.ecole-allegro.fr/>

02 99 13 24 89

Septembre - Octobre 2019



C'est la rentrée pour Allegro !

Allegro est une école de musique associative intercommunale dynamique qui intervient sur le territoire de la communauté de communes du Val d'Ille - Aubigné. Nous proposons une formation musicale aux enfants à partir de 4 ans, ados et adultes, musiciens débutants ou confirmés. Avec 27 professeurs de musique enseignant 23 instruments et animant 8 ensembles musicaux, tout le monde peut prendre plaisir à pratiquer la musique à Allegro !

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre site

<https://www.ecole-allegro.fr/>.

Si vous ou vos enfants voulez jouer de la musique pour l'année 2019 - 2020 c'est le moment pour s'inscrire, en fonction des créneaux encore disponibles. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone pour les inscriptions ou retrouvez nous sur les forums des associations de la rentrée dans vos communes.

Rentrée de l'école de musique : À partir du 09 septembre 2019 !

(Tél. 02 99 13 24 89 : n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur en cas d'absence)

Deux formules Polys proposées aux élèves du territoire :

La formule « Polys » regroupe 9 enfants sur un temps collectif de 1H30 avec l'intervention de trois professeurs d'instruments. Dès la première année d'apprentissage, ils apprennent donc en collectif à jouer, chanter et se produire en petite formation. Le cursus « Polysons » propose le violon alto, le violoncelle et la flûte traversière tandis que le « Polycuivres » propose la trompette, le trombone et le tuba.

Polys 1^{ère} année : Mercredi de 11H00 à 12H30 à La Mézière (Site de La Flume)

Polycuivres 1^{ère} année : Samedi de 10H00 à 11H30 à La Mézière (Site de La Flume)

Les événements à venir :

Récital Ephémère proposé par les élèves de l'école de Musique

Mardi 15 Octobre 2019 à 18H00 - Médiathèque de La Mézière

CLASSE 9 - COMITÉ DES FÊTES

Continuant la tradition des classes, les Classes 9 se réuniront le



dimanche 13 octobre 2019 pour un repas
à la salle communale

(20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants)

Rendez-vous à 12h devant la Mairie pour la photo
suivi du repas

Entrée

Tajine de poulet et ses légumes

Dessert

Pour les enfants (demi-part adultes ou steaks hachés/frites)
glaces

Réponse souhaitée avant le 30/09/2019

Renseignements et réservations aux numéros suivants :

Karine FEUILLATRE au 06 60 48 03 35

Sandrine BRUMENT au 06 72 04 75 57

Sandrine GOMBERT au 06 18 06 02 55

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(disponible sur www.stgi.fr)

Vendredi 06/09/2019 : Forum des associations à 18H00

Samedi 07/09/2019 : Soirée pizza à 18H30

Lundi 09 septembre : Réunion publique à 18H30
circulation centre bourg

Samedi 21 septembre : Graine d'aile - CAFÉINE

Samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre :

Journées portes ouvertes à l'Atelier du Canal

Jeudi 26 septembre 2016 : Théâtre- débat, CLIC à 14H00

« J'habite mon temps »

Dimanche 13 octobre : Repas des classe 9 à 12H00

LA VOIX DES GOGUETTES !

L'Astrada vous invite à rejoindre l'ensemble vocal « La voix des Goguettes » un lundi sur 2, à partir du **9 septembre** de 20h30 à 22h00 à Saint Germain sur Ille, espace Pommeraié.



La voix des Goguettes est un ensemble vocal aux polyphonies du monde qui parlent de paix, d'amour, d'engagements et de luttes.

C'est une invitation au voyage entre les cultures Latines, Orientales et d'Europe de l'est. Point d'honneur à la diversité pour faire de la pluralité une richesse!

Sous la direction d'Adeline Chenini.

Cours d'essai gratuit, 90 euros l'année (dont 10 euros d'adhésion).

CAFÉINE

Graine d'aile - samedi 21 septembre 2019

Pour débiter l'automne de façon conviviale, venez passer un samedi avec Caféine !

Au programme : du pratique avec un atelier pour apprendre à récolter ses graines de 10h à 13h, animé par Mikaël de Perma G'Rennes ; du convivial avec un pique-nique partagé sur le temps du midi (apportez de quoi partager) ; et du ludique avec un après-midi à courir les bois avec un rallye en famille pour des « missions natures » avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

SAMEDI 21 SEPTEMBRE
Graine d'aile
10H-13H
ATELIER RÉCOLTE TES GRAINES
PERMA G'RENNES / PRIX LIBRE / SALLE COMMUNALE
13H
PIQUE NIQUE PARTAGÉ
15H-17H30
RALLYE MISSIONS NATURES
LPO - GRATUIT - RDV DEVANT L'ÉGLISE
AVEC : ST-GERMAIN/ILLE

Possibilité de ne venir que le matin ou que l'après-midi, ou toute la journée si le cœur vous en dit !

Les horaires et les points de rdv seront affichés en septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS
VENDREDI 06 SEPTEMBRE A 18 HEURES
A LA SALLE DES SPORTS

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Sortie du prochain Bulletin le 31 octobre 2019
Merci de transmettre vos infos pour le 11 octobre.